Démarche : DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession de masseur-kinésithérapeute délivrée par la DREETS Nouvelle-Aquitaine

Organisme : Service Formation/Certification du pôle Solidarités de la DREETS Nouvelle-Aquitaine (commission masseur-kinésithérapeute)

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Vous êtes titulaire d'un diplôme paramédical de masseur-kinésithérapeute
- obtenu dans un pays de l'Union Européenne ou dans un pays partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège, Liechtenstein) ou en Suisse,
- ou obtenu dans un pays "autre" mais déjà reconnu dans un pays de l'Union Européenne et vous êtes ressortissant de l'UE,

et vous souhaitez exercer en Nouvelle-Aquitaine.

Vous devez déposer votre demande via ce formulaire.

Vous pourrez suivre la constitution de votre dossier via cette plateforme et vous serez informé de sa complétude dans votre espace personnel.
Les dates des commissions ne sont pas communiquées.

Descriptif

Textes de référence :
- Directive 2005/36/CE
- Code de la Santé Publique (dont l'article L4381-4)
- Décret n°2010-334 du 26 mars 2010 relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles requises des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou des autres Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen pour l'exercice des professions médicales, pharmaceutiques et paramédicales et à la formation des aides-soignants, auxiliaires de puériculture et ambulanciers.

LES TRADUCTIONS DOIVENT ÊTRE RÉALISÉES PAR UN TRADUCTEUR ASSERMENTÉ.
Nota : pour les documents originaux qui seraient en langue française vous verserez deux fois le même document (original / traduction)

DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession de masseur-kinésithérapeute délivrée
ATTENTION UN SEUL DEPOT ACCEPTE
Ne peut déposée une demande que dans une seule région
Cette règle inclut les demandes de carte professionnelle européenne (CPE) : pas de dépôt possible si vous avez déjà entamé une demande de CPE ou déposé un dossier dans une autre région.

ATTENTION des documents à la fois complets et synthétiques (parcours de formation / parcours de stages / parcours expérience professionnelle) sont facilitants et permettent un traitement plus rapide. Les dossiers qui ne respecteraient pas ces attendus auront un temps d'instruction plus longs.

Diplôme détenu

Intitulé du diplôme, certificat ou titre de formation obtenu
Veuillez précisez l'intitulé du diplôme, certificat ou titre de formation que vous avez obtenu (comme mentionné dessus).

Nom de l'établissement de formation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Diplôme, certificat ou titre de formation obtenu

Veuillez déposer votre diplôme, certificat ou titre de formation - ou à défaut l'attestation de réussite - permettant l'exercice de la profession dans le pays d'obtention.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Traduction de votre diplôme, certificat ou titre de formation

Veuillez déposer la traduction de votre titre de formation - ou à défaut de votre attestation de réussite - effectuée par un traducteur assermenté.

Date d'obtention de votre diplôme, certificat ou titre de formation
Veuillez indiquer la date d'obtention (et cliquez sur l'encoche pour valider la date choisie).

Nombre d'ECTS validés
Veuillez indiquer le nombre d'ECTS validés avec l'obtention de votre diplôme

Pays d'obtention de votre diplôme, certificat ou titre de formation
Veuillez sélectionner le pays de délivrance

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible
☐ Allemagne

☐ Autriche

☐ Belgique

☐ Bulgarie

- [ ] Chypre
- [ ] Croatie
- [ ] Danemark
- [ ] Espagne
- [ ] Estonie
- [ ] Finlande
- [ ] Grèce
- [ ] Hongrie
- [ ] Irlande
- [ ] Islande
- [ ] Italie
- [ ] Lettonie
- [ ] Liechtenstein
- [ ] Lituanie
- [ ] Luxembourg
- [ ] Malte
- [ ] Norvège
- [ ] Pays-Bas
- [ ] Pologne
- [ ] Portugal
- [ ] République tchèque
- [ ] Roumanie
- [ ] Slovaquie
- [ ] Slovénie
- [ ] Suède
- [ ] Suisse
- [ ] HORS UE

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- [ ] Attestation de conformité à la directive européenne n°2005/36/CE délivrée par les autorités compétentes du pays d'obtention du diplôme

Veuillez déposer l'attestation de conformité à la directive européenne n°2005/36/CE

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- [ ] Traduction de l'Attestation de conformité à la directive européenne n°2005/36/CE délivrée par les autorités compétentes

Veuillez déposer la traduction de l'attestation de conformité à la directive européenne n°2005/36/CE

Diplôme, certificat ou titre de formation obtenu hors UE

Pour les candidats titulaires d'un titre de formation délivré par un État tiers et reconnu dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, autre que la France :
La reconnaissance du titre de formation et, le cas échéant, pour les infirmiers, du titre de formation de spécialiste, établie par les autorités de l'État, membre ou partie, ayant reconnu ces titres. Cette reconnaissance doit permettre au bénéficiaire d'y exercer sa profession. La condition d'expérience pour les diplômes obtenus dans un Etat tiers et reconnus dans un autre Etat membre est fixée à trois ans dans le pays de reconnaissance. Cette procédure est réservée aux citoyens européens ou aux ressortissants hors UE justifiant d'un visa longue durée ou étant conjoints d'un citoyen ayant fait valoir son droit de circulation.

Ce chapitre 2 concerne uniquement les personnes ayant obtenu la reconnaissance d'un diplôme, certificat ou titre de formation hors UE

Cette procédure est réservée aux citoyens européens ou aux ressortissants hors UE justifiant d'un visa longue durée ou étant conjoints d'un citoyen ayant fait valoir son droit de circulation.

Reconnaissance de votre diplôme, certificat ou titre de formation

Si vous avez obtenu une reconnaissance de votre diplôme, certificat ou titre de formation dans un pays membre de l'UE ou partie à l'accord de l'Espace Économique Européen, cochez oui et veuillez déposer les documents demandés dans les 6 champs suivants.

Si vos documents originaux sont en langue française vous versez deux fois les mêmes documents (originaux / traductions)

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif de la reconnaissance de votre diplôme, certificat ou titre de formation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Traduction - Justificatif de la reconnaissance de votre titre de formation

Veuillez déposer la traduction de votre justificatif de la reconnaissance effectuée par un traducteur assermenté.

Date de reconnaissance de votre diplôme, certificat ou titre de formation

Veuillez indiquer la date de reconnaissance par un État membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen.

Pays d'obtention de la reconnaissance de votre diplôme, certificat ou titre de formation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif d'expérience de 3 ans

Veuillez déposer votre justificatif des 3 ans d'expérience.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Traduction du justificatif d'expérience de 3 ans

Veuillez déposer la traduction de votre justificatif des 3 ans d'expérience.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation de reconnaissance du titre de formation établie par les autorités de l'Etat, membre ou partie, ayant reconnu ce titre. Cette reconnaissance doit permettre au bénéficiaire d'y exercer sa profession.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Traduction de l'attestation de reconnaissance du titre de formation établie par les autorités de l'Etat, membre ou partie, ayant reconnu ce titre.

Projet professionnel

Décrivez votre projet professionnel en quelques lignes

Etat civil

NOM DE NAISSANCE
Veuillez saisir votre NOM de naissance en MAJUSCULES.

Prénoms
Veuillez saisir tous vos prénoms conformément à l'ordre figurant sur votre pièce d'identité .

Date de naissance
Veuillez préciser votre date de naissance.

Lieu de naissance
Veuillez préciser votre lieu de naissance conformément à votre pièce d'identité.

Département de naissance
Veuillez préciser, si né en France, le chiffre et/ou le département en toutes lettres.
Indiquez 00 si dans un pays autre.

Pays de naissance
Veuillez préciser votre pays de naissance.

Nationalité
Veuillez indiquer votre nationalité.

Numéro de téléphone
Veuillez préciser votre numéro de téléphone.

Courriel

Merci d'indiquer votre adresse mél complète (de préférence hors adresse Yahoo).

Adresse de votre résidence principale
Veuillez préciser l'adresse postale complète de votre résidence principale pour l'envoi des courriers :
- n° et nom de voirie (et autres précisions)
- code postal
- ville
- pays (si hors France)

Pièce d'identité ou titre de séjour recto/verso EN COURS DE VALIDITÉ, lisible et avec photo
Veuillez déposer votre pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour ou récépissé de demande d'asile).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Acte de naissance

à déposer lorsque les informations contenues sur votre pièce d'identité ne sont pas suffisantes (lieu de naissance manquant / nom de naissance non mentionné)

Parcours de formation

Explication
Les pièces justificatives mentionnées ci-dessous doivent être rédigées en langue française, traduites par un traducteur agréé auprès des tribunaux français ou habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou la Confédération helvétique ou, pour les candidats résidant dans un Etat tiers, avoir fait l'objet d'une traduction certifiée par les autorités consulaires françaises.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Contenu des enseignements de formation

Veuillez fournir un DOCUMENT SYNTHETIQUE (3-4 pages max) ou votre EUROPASS des autorités ayant délivré le titre de formation, spécifiant le niveau de la formation et, année par année, le détail et le volume horaire des enseignements suivis.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Traduction des enseignements de formation

Veuillez fournir les traductions des documents versés si originaux non rédigés en français
Si rédigé en français merci de verser une seconde fois.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ STAGES PRATIQUES : total global des heures de stages validées

Veuillez indiquer le nombre total d'heures de stages validées par votre établissement de formation (stages curriculaires et extracurriculaires)

contenu et de la durée des stages pratiques

Veuillez fournir un DOCUMENT SYNTHETIQUE (2-4 pages) concernant votre parcours de stages avec le nombre d'heures effectuées par spécialités.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Traduction du contenu et de la durée des stages pratiques

Veuillez fournir les traductions des documents versés si originaux non rédigés en français
Si rédigé en français merci de verser une seconde fois.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Tableau récapitulatif du parcours de stages effectué en formation

Veuillez remplir et déposer le tableau et le faire valider par votre établissement de formation.
Si un tableau similaire déjà fourni vous pouvez le verser ici à la place du modèle
ATTENTION si le tableau versé n'est pas attesté officiellement par votre établissment de formation la ou les attestations fournie(s) par votre établissement devront pouvoir en vérifier complètement le contenu. En cas de non convergence des document ce tableau à caractère déclaratif ne pourra pas être pris en compte.

Expérience professionnelle

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Tableau récapitulatif attesté sur l'honneur

Veuillez verser un document récapitulatif sur une page, si possible sous forme de tableau, de votre expérience professionnelle, avec mention de spécialités et publics concernés.
Vous devez attester sur l'honneur et signer ce document
Ce document devra être vérifiable en le croisant avec les attestations "officielles" d'expérience professionnelles à fournir ci-dessous.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestations expérience professionnelle

Veuillez fournir des attestations précisant les dates de début et fin de contrat, et la quantification en heures ou ECTS de chaque spécialité/pûblic rencontré

Tradcuction Expérience professionnelle

Pièces complémentaires obligatoires

Texte court

Les pièces justificatives mentionnées ci-dessous doivent être rédigées en langue française, traduites par un traducteur agréé auprès des tribunaux français ou habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou la Confédération helvétique ou, pour les candidats résidant dans un Etat tiers, avoir fait l'objet d'une traduction certifiée par les autorités consulaires françaises.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Absence de sanctions

Veuillez fournir une déclaration de l'autorité compétente de l'Etat membre ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen d'établissement, datant de moins d'un an, attestant de l'absence de sanctions :
- si le professionnel relève d'un ordre = Attestation de l'ordre,
- si le professionnel est salarié = Attestation de l'employeur,
-si le professionnel n'a pas encore d'expérience professionnelle =
Attestation de l'institut de formation

- autres cas = Casier judiciaire de moins de 6 mois.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Traduction - Absence de sanctions

Veuillez fournir la traduction de la déclaration de l'autorité compétente de l'Etat membre ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen d'établissement, datant de moins d'un an, attestant de l'absence de sanctions :
- si le professionnel relève d'un ordre = Attestation de l'ordre,
- si le professionnel est salarié = Attestation de l'employeur,
-si le professionnel n'a pas encore d'expérience professionnelle = Attestation de l'institut de formation
- autres cas = Casier judiciaire de moins de 6 mois.

CV

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Joindre un curriculum vitae (CV) en français

Le CV est déclaratif et permet de mieux comprendre votre parcours.
Son contenu doit être attesté par les documents officiels versés dans les différentes rubriques de cette démarche en ligne pour pouvoir être pris en compte

Profession réglementée ou non réglementée par le pays d'obtention.

La profession est-elle réglementée par le pays d'obtention du diplôme ?
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible
☐ oui

☐ non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Attestation de profession réglementée ou attestation de reconnaissance du diplôme par le pays émetteur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Traduction - Attestation de profession réglementée ou attestation de reconnaissance du diplôme par le pays émetteur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Attestation de conformité à la Directive européenne 2005/36/CE établie par les autorités de l'Etat, membre ou partie, ayant délivré ou reconnu le diplôme.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Traduction - Attestation de conformité à la Directive européenne 2005/36/CE établie par les autorités de l'Etat, membre ou partie, ayant reconnu le diplôme.

Diplômes complémentaires

Diplômes complémentaires en lien avec la profession demandée
Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Diplôme complémentaire obtenu

Veuillez déposer le diplôme complémentaire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Traduction du diplôme complémentaire

Veuillez déposer la traduction du diplôme complémentaire.

Expérience professionnelle

Explication
Les documents doivent être rédigées en langue française, traduites par un traducteur agréé auprès des tribunaux français ou habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou la Confédération helvétique ou, pour les candidats résidant dans un Etat tiers, avoir fait l'objet d'une traduction certifiée par les autorités consulaires françaises.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Attestations expérience professionnelle

Veuillez fournir des attestations SYNTHETIQUES de votre expérience professionnelle avec indication des dates de début et fin, et avec une quantification (en heures ou ECTS) par spécialités/publics

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Traduction expérience professionnelle

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Diplôme complémentaire obtenu

Veuillez déposer le diplôme complémentaire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Traduction du diplôme complémentaire

Veuillez déposer la traduction du diplôme complémentaire.

Expérience professionnelle

Explication
Les documents doivent être rédigées en langue française, traduites par un traducteur agréé auprès des tribunaux français ou habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou la Confédération helvétique ou, pour les candidats résidant dans un Etat tiers, avoir fait l'objet d'une traduction certifiée par les autorités consulaires françaises.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Attestations expérience professionnelle

Veuillez fournir des attestations SYNTHETIQUES de votre expérience professionnelle avec indication des dates de début et fin, et avec une quantification (en heures ou ECTS) par spécialités/publics

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Traduction expérience professionnelle

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Diplôme complémentaire obtenu

Veuillez déposer le diplôme complémentaire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Traduction du diplôme complémentaire

Veuillez déposer la traduction du diplôme complémentaire.

Expérience professionnelle

Explication

Les documents doivent être rédigées en langue française, traduites par un traducteur agréé auprès des tribunaux français ou habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou la Confédération helvétique ou, pour les candidats résidant dans un Etat tiers, avoir fait l'objet d'une traduction certifiée par les autorités consulaires françaises.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestations expérience professionnelle

Veuillez fournir des attestations SYNTHETIQUES de votre expérience professionnelle avec indication des dates de début et fin, et avec une quantification (en heures ou ECTS) par spécialités/publics

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Traduction expérience professionnelle

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Autres documents justificatifs utiles

Veuillez déposer les justificatifs et leurs traductions

Formation continue, expérience professionnelle et compétences
Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Formation continue, expérience professionnelle et compétences

Veuillez fournir toutes les pièces utiles justifiant des formations continues, de l'expérience acquise et des compétences développées au cours de votre exercice professionnel dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, ou dans un État tiers.
L'expérience professionnelle, pour pouvoir être prise en compte, doit être justifiée par une attestation détaillée de l'employeur (début et fin du contrat, missions, spécialités concernées et quantifiées), ou tout autre document probant si vous exercez en libéral.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Traduction

Veuillez fournir la traduction de toutes les pièces utiles justifiant des formations continues, de l'expérience acquise et des compétences développées au cours de votre exercice professionnel dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, ou dans un État tiers.

Expérience professionnelle

Explication

Les documents doivent être rédigées en langue française, traduites par un traducteur agréé auprès des tribunaux français ou habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires

ou administratives d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou la Confédération helvétique ou, pour les candidats résidant dans un Etat tiers, avoir fait l'objet d'une traduction certifiée par les autorités consulaires françaises.

Expérience professionnelle attestée
Veuillez fournir des justificatifs synthétiques attestant de votre expérience professionnelle (durée, champs de spécialités et publics concernés)

Taduction expérience professionnelle

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Formation continue, expérience professionnelle et compétences

Veuillez fournir toutes les pièces utiles justifiant des formations continues, de l'expérience acquise et des compétences développées au cours de votre exercice professionnel dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, ou dans un État tiers.
L'expérience professionnelle, pour pouvoir être prise en compte, doit être justifiée par une attestation détaillée de l'employeur (début et fin du contrat, missions, spécialités concernées et quantifiées), ou tout autre document probant si vous exercez en libéral.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Traduction

Veuillez fournir la traduction de toutes les pièces utiles justifiant des formations continues, de l'expérience acquise et des compétences développées au cours de votre exercice professionnel dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, ou dans un État tiers.

Expérience professionnelle

Explication
Les documents doivent être rédigées en langue française, traduites par un traducteur agréé auprès des tribunaux français ou habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou la Confédération helvétique ou, pour les candidats résidant dans un Etat tiers, avoir fait l'objet d'une traduction certifiée par les autorités consulaires françaises.

Expérience professionnelle attestée
Veuillez fournir des justificatifs synthétiques attestant de votre expérience professionnelle (durée, champs de spécialités et publics concernés)

Taduction expérience professionnelle

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Formation continue, expérience professionnelle et compétences

Veuillez fournir toutes les pièces utiles justifiant des formations continues, de l'expérience acquise et des compétences développées au cours de votre exercice professionnel dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, ou dans un État tiers.
L'expérience professionnelle, pour pouvoir être prise en compte, doit être justifiée par une attestation détaillée de l'employeur (début et fin du contrat, missions, spécialités concernées et quantifiées), ou tout autre document probant si

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Traduction

Veuillez fournir la traduction de toutes les pièces utiles justifiant des formations continues, de l'expérience acquise et des compétences développées au cours de votre exercice professionnel dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, ou dans un État tiers.

Expérience professionnelle

Explication

Les documents doivent être rédigées en langue française, traduites par un traducteur agréé auprès des tribunaux français ou habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou la Confédération helvétique ou, pour les candidats résidant dans un Etat tiers, avoir fait l'objet d'une traduction certifiée par les autorités consulaires françaises.

Expérience professionnelle attestée

Veuillez fournir des justificatifs synthétiques attestant de votre expérience professionnelle (durée, champs de spécialités et publics concernés)

Taduction expérience professionnelle

Observations éventuelles et validation de la demande

Observations

Vous pouvez si vous le souhaitez apporter des observations ou un complément d'information utiles à votre demande

Exercice en Nouvelle-Aquitaine

Je déclare sur l'honneur vouloir exercer en Nouvelle-Aquitaine
Toute fausse déclaration est susceptible de poursuites devant le Procureur de la République.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Demande unique

J'atteste sur l'honneur ne pas avoir déposé une autre demande pour la même profession dans une autre région ou sur IMI.
Toute fausse déclaration est susceptible de poursuites devant le Procureur de la République.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

J'atteste avoir lu les informations et certifie l'exactitude des renseignements saisis

Cochez la mention applicable

DEMANDE d'AUTORISATION d'EXERCICE de la profession de masseur-kinésithérapeute délivrée

- [ ] Oui
- [ ] Non